

**Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) n° 1628/2006 de la Commission concernant l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux aides nationales à l'investissement à finalité régionale**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2008/C 170/08)

Aide n°	XR 32/08
État membre	France
Région	Art. 87(3)(a), art. 87(3)(c)
Intitulé du régime d'aides ou nom de l'entreprise bénéficiaire du complément d'aide ad hoc	Mesures fiscales applicables pendant deux ans aux sociétés créées pour la reprise d'entreprises en difficulté
Base juridique	Articles 44 septies et 223 undecies du code général des impôts
Type de la mesure	Régime
Dépenses annuelles prévues	10 Mio EUR
Intensité maximale des aides	60 % En conformité avec l'article 4 du règlement
Date de mise en œuvre	1.1.2007
Durée	31.12.2013
Secteurs économiques	Tous les secteurs pouvant bénéficier d'aides régionales à l'investissement
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi 139, rue de Bercy F-75012 Paris
L'adresse internet de la publication du régime d'aides	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/./affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069577">http://www.legifrance.gouv.fr/./affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069577</a>
Autres informations	—

Aide n°	XR 33/08
État membre	France
Région	Art. 87(3)(a), art. 87(3)(c)
Intitulé du régime d'aides ou nom de l'entreprise bénéficiaire du complément d'aide ad hoc	Dispense de réintégration de la fraction des loyers excédentaires à l'occasion de la levée d'option d'achat d'immeubles neufs à usage industriel et commercial pris en location par un contrat de crédit-bail d'une durée effective d'au moins 15 ans en zone d'aide à finalité régionale
Base juridique	Article 239 sexies D du code général des impôts
Type de la mesure	Régime
Dépenses annuelles prévues	0,5 Mio EUR
Intensité maximale des aides	60 % En conformité avec l'article 4 du règlement
Date de mise en œuvre	1.1.2007
Durée	31.12.2013
Secteurs économiques	Tous les secteurs pouvant bénéficier d'aides régionales à l'investissement

Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi 139, rue de Bercy F-75012 Paris
L'adresse internet de la publication du régime d'aides	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/./affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069577">http://www.legifrance.gouv.fr/./affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069577</a>
Autres informations	—